RENOVATION DE LA PROTECTION ANTICORROSION DU PONT DE TANCARVILLE



Maître d'Ouvrage

CCIT Seine Estuaire

181 quai Frissard
BP 1410
76067 Le Havre cedex

Maître d'Œuvre

setec tpi

Immeuble Central Seine
42/52, quai de la Râpée
CS 71230
75583 Paris cedex 12
Tél : 01.82.51. 67.88
Télécopie : 01.82.51.53.87
E-mail : tpi@setec.fr

Assistance au maître d'ouvrage

Plomb & Amiante

Bordereau des Prix Unitaires

	Projet :				Référence :		Indices :	
	Société :	Affaire :	Emet. :	Type :	Phase :	Numéro :	Dif. :	Rev. :
	003	55381	S	BPU	ACT	0402	B	0

Dif.	Rev.	Date	Auteur	Vérificateur	Approbateur	Modification
A	0	29/05/2026	T. JULIEN	S. EZRAN	T. DE FOLLEVILLE	Première édition
B	0	03/06/2026	T. JULIEN	S. EZRAN	T. DE FOLLEVILLE	Mise à jour pour intégration remarques du MOA du 01/06/2026

SOMMAIRE

1. OBJET DU DOCUMENT 4

2. CONTENU DES PRIX 4

3. BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES 5

3.1 A – PREPARATION DES TRAVAUX 5

3.2 B – CONTROLE DES TRAVAUX 6

3.3 C – OPTION : DIAGNOSTICS PREALABLES COMPLEMENTAIRES 8

1. OBJET DU DOCUMENT

L'objet du présent document est la définition des prix unitaires associés aux prestations prévues pour le contrôle extérieur qui est réalisé dans le cadre du projet de remise en peinture du Pont de Tancarville.

2. CONTENU DES PRIX

Le contenu des prix prend en compte l'ensemble des moyens nécessaires pour exécuter la mission.

Il comprend notamment :

- Les honoraires,
- Les frais de bureaux, de laboratoire et les frais de fonctionnement s'y afférent,
- Les véhicules, engins, le matériel nécessaire aux essais et leurs frais de fonctionnement et de contrôle,
- La fourniture des différents avis et rapports et les frais de secrétariat s'y afférant,
- Les frais de suivi administratif,
- La participation aux réunions spécifiques,
- Les sujétions et pertes de temps de toute nature, en particulier de l'exécution des travaux par phases ou par parties, de jour comme de nuit,
- Les frais d'assurance,
- Les frais de coordination et de supervision des différents intervenants,
- Les sujétions relatives à l'assurance qualité,
- Les frais de déplacement.

3. BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

3.1 A – PREPARATION DES TRAVAUX

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
A-1	**Examen documentaire des diagnostics et du marché de travaux** Ce prix rémunère forfaitairement les prestations d'examens des documents de l'entreprise, du CSPS, du MOA et du MOE liées aux travaux en présence de plomb et d'amiante. L'examen portera notamment sur : • Des diagnostics amiante et plomb préalables, • Des pièces du marché de travaux, avec le mémoire technique de l'Entreprise attributaire, • Du PGC et des PPSPS des entreprises intervenantes, • Des méthodologies de l'Entreprise pour les travaux de dépollution plomb et amiante, pour la phase de mise au point au démarrage, puis pour les travaux • De la proposition de métrologie plomb et amiante de l'Entreprise, • Du marquage et de la gestion des déchets contenant du plomb et de l'amiante proposés par l'Entreprise. Il comprend le rapport de synthèse des diagnostics préalables. Pour la partie amiante, il est conforme à la NFX 46-020 applicable en juillet 2026. Il comprend la fourniture de tous les documents, rapports de contrôle et rapports de synthèse mensuels. Cette prestation est réalisée par du personnel qualifié. Ce prix est rémunéré au prorata de l'avancement de la période de préparation soit une rémunération mensuelle de 1/6 du prix forfaitaire. **Le Forfait :**
A-2	**Réunion à distance** Ce prix rémunère à l'unité, la participation du titulaire aux réunions de préparation sur demande spécifique du MOA ou du MOE pendant la période de préparation des travaux. Ce prix comprend tous les frais fixes de l'expert et de fonctionnement en rapport avec cette mission. Cette prestation est réalisée par du personnel qualifié. Ce prix ne concerne que des réunions organisées en visioconférence. **L'Unité :**
A-3	**Réunion sur le site des travaux** Ce prix rémunère à la demi-journée, la participation du titulaire aux réunions, sur demande spécifique du MOA ou du MOE dans le cadre du contrôle des prestations pendant la période de préparation des travaux. Ce prix comprend tous les frais fixes et déplacements du titulaire. Il comprend tous les frais de fonctionnement en rapport avec cette mission. **L'Unité :**

3.2 B – CONTROLE DES TRAVAUX

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
B-1	**Réunion à distance** Ce prix rémunère à l'unité, la participation du titulaire aux réunions de préparation sur demande spécifique du MOA ou du MOE pendant la période d'exécution des travaux. Ce prix comprend tous les frais fixes de l'expert et de fonctionnement en rapport avec cette mission. Cette prestation est réalisée par du personnel qualifié. Ce prix ne concerne que des réunions organisées en visioconférence. **L'Unité :**
B-2	**Réunion sur le site des travaux** Ce prix rémunère à la demi-journée, la participation du titulaire aux réunions, sur demande spécifique du MOA ou du MOE dans le cadre du contrôle des prestations pendant la période d'exécution des travaux. Ce prix comprend tous les frais fixes et déplacements du titulaire. Il comprend tous les frais de fonctionnement en rapport avec cette mission. **L'Unité :**
B-3	**Avis sur les documents d'exécution** Ce prix rémunère forfaitairement les prestations d'examens des documents de l'entreprise, du CSPS, du MOA et du MOE liées aux travaux en présence de plomb et d'amiante. L'examens portera notamment sur : • La vérification des documents émis par l'Entreprise en cours de chantier, • La vérification des protocoles de l'Entreprise, • La vérification des qualifications du personnel/ Il comprend la fourniture de tous les documents, rapports de contrôle et rapports de synthèse mensuels. Cette prestation est réalisée par du personnel qualifié. Ce prix est rémunéré au prorata de l'avancement de la période de préparation soit une rémunération mensuelle de 1/42 du prix forfaitaire. **Le Forfait :**
B-4	**Visite sur site, y compris rapport de visite et vérification du niveau de pollution** Ce prix rémunère à l'unité le contrôle, sur le chantier et à la demande du Maître d'œuvre, des opérations en conditions plomb et/ou amiante. Les contrôles portent notamment sur : • La vérification ponctuelle des protocoles mis en place par l'Entreprise, notamment pour la phase de mise au point, puis pour les prises et libérations de zones, • La vérification de la qualification du personnel, de la transmission des modes opératoires aux organismes, du suivi métrologique de la pollution, du suivi des déchets, des durées de vacation, • La réalisation de mesures ponctuelles de pollution in situ avant libération de zones et avant transfert aux autres corps de métiers (examen visuel pour l'amiante et test lingette contradictoire pour le plomb),

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
	• … Ce prix comprend tous les frais fixes et de déplacements ainsi que l'amenée et le repli des moyens et matériels, les EPI. Ce prix comprend aussi la participation à la réunion de debriefing après le contrôle, la rédaction du flash-report et du rapport de visite. **L'Unité :**
B-5	**Analyse et proposition de réponse au courrier des organismes** Ce prix rémunère l'assistance au Maitre d'Ouvrage à l'analyse et à la réponse aux courriers des organismes de contrôle. **L'Unité :**
B-6	**Dossier de synthèse** Ce prix rémunère la confection du dossier de récolement de l'ensemble des rapports d'essais de l'ensemble des rapports d'intervention ainsi qu'une note de synthèse. Le dossier comprendra notamment : • L'ensemble des fiches de contrôle réalisées pendant la période de préparation, • L'ensemble des fiches de contrôle hebdomadaires et mensuelles réalisées pendant les travaux, • L'ensemble des rapports d'essais et de visite réalisées pendant l'exécution des travaux, • Un document synthétique récapitulant pour chaque élément de traité la liste des éventuelles réserves. Ce prix est rémunéré : • 50% à la diffusion de la première diffusion du dossier, • 50% à l'approbation définitive du dossier par le MOA. **Le Forfait :**
B-7	**Visite sur site de nuit, y compris rapport de visite et contrôle du niveau de pollution** Ce prix rémunère, à l'unité, la même prestation que le prix B4 avec une intervention de nuit. **L'unité :**

3.3 C – OPTION : DIAGNOSTICS PREALABLES COMPLEMENTAIRES

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
C-1	**Diagnostic complémentaire amiante** Ce prix rémunère, au forfait, le pilotage et la synthèse du diagnostic amiante conforme à la NFX 46-020 applicable au 01/07/2026. Il comprend la contribution à l'établissement de la stratégie d'échantillonnage et de repérage des périmètres avec et sans amiante Ce prix comprend tous les frais fixes de l'expert et de fonctionnement en rapport avec cette mission. Cette prestation est réalisée par du personnel qualifié. Ce prix est rémunéré après l'approbation du rapport de synthèse. **Le forfait :**
C-2	**Diagnostic complémentaire plomb** Ce prix rémunère, au forfait, le pilotage et la synthèse du diagnostic plomb conforme à la NFX 46-035. Il comprend la contribution à l'établissement de la stratégie d'échantillonnage et de repérage des périmètres avec et sans plomb Ce prix comprend tous les frais fixes de l'expert et de fonctionnement en rapport avec cette mission. Cette prestation est réalisée par du personnel qualifié. Ce prix est rémunéré après l'approbation du rapport de synthèse. **Le forfait :**